



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2020

Tenu le mercredi 15 janvier 2020 à 18 h
à la salle du conseil universitaire (local CSL-3632) au pavillon Casault (CSL)



SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Alessandro Pozzi	Faculté des sciences sociales
Audrey Laberge-Carignan	Sciences et Génie
Ben Rachid Manli	Droit
Cécile Gagnon	Faculté des études supérieures et postdoctorales
Éric Gagnon	Philosophie
Gabriel Lamothe	Médecine
Jérémy Bernard	Médecine
Josyane Turgeon	Chimie
Joran Jeudy	Sciences de l'administration
Karine Denis	Faculté des lettres et des sciences humaines
Mathilde Trudel-Ferland	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Ons Marsit	Médecine
Samuel Yergeau	Foresterie, géographie et géomatique
Sabrina Bourgeois	Faculté des sciences sociales
Sophie Tremblay	Pharmacie
Stéphanie de Rogo Clément	Faculté des sciences de l'éducation
Stéphanie Pisani	Faculté des sciences sociales
Virginie Paquet	Sciences de l'administration
Vivien Kobou Tsogli	Droit

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Asma Ben Hassine	Faculté des sciences infirmières
Gabriel Savard	Science et génie
Julien Fouquet-Asselin	Science de l'administration
Louisianne Tardif-Leblanc	Faculté d'architecture, d'art et de design
Robin Gusto	Études internationales
Roxanne Sergerie	Pharmacie
Sabrina Bourgeois	Faculté des sciences sociales

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Nicolas Pouliot	Président
Richenel Ostine	Secrétaire général
Charlotte Barry	V.-p aux affaires internes
Nathaniel Morin	V.-p. aux affaires financière et au développement
* Aurèle Fanny Deutch Ngeulieu	V.-p. aux études et à la recherche
* Lydia Arsenault	V.-p. aux droits étudiants
* Jason. F. Ortmann	V.-p. aux affaires externes

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Pouliot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h01.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que M. Richenel Ostiné à titre de secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution n°2

Il est proposé par : Samuel Yergeau

Appuyé par : Josyane Turgeon

D'adopter l'ordre du jour comme suit:

ORDRE DU JOUR

18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal
5. Communication de la présidence
6. Ressources humaines
 - 6.1 Démission du CA
 - 6.2 Comité de suivi des CCC
 - 6.3 Rapports mensuels du comité exécutif
7. Affaires financières
 - 7.1 Adoption des états des résultats, suivi budgétaire et bilan de décembre 2019
 - 7.2 Subventions annuelles aux associations
 - 7.3 Politique de cotisation dédiée et modification à l'article 13 des Règlements généraux
 - 7.4 Projet d'amélioration ergonomique de la Maison Marie-Sirois.
8. Affaires internes
 - 8.1 Café Fou AELIÉS
 - 8.2 Chaire publique et concours Néo
 - 8.3 Présentation des résultats du sondage annuel
 - 8.4 Forum du 29 février

8.5 Retour sur le Plan d'action 2019-2020

9. Affaires externes

9.1 Avis sur l'implication des établissements financiers dans l'attribution et la gestion des prêts étudiants

9.2 Transparence

10. Affaires académiques et droits étudiants

11. Activités des associations

12. Affaires nouvelles (Varia)

13. Date du prochain CA

14. Levée de l'assemblée

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 11 DÉCEMBRE 2019

Résolution n°3

Il est proposé par : Richenel Ostiné

Appuyé par : Nicolas Pouliot

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 11 décembre 2019 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Adopté à l'unanimité

5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

Après les salutations d'usages. La présidence a pris le temps de présenter ses vœux les meilleurs à tous les membres du conseil d'administration de l'AELIÉS. Ensuite, la présidence a fait un retour sur les différents dossiers qui sont en cours : Le mémoire sur l'employabilité a été publié, notre V.-p aux études a initié les travaux du comité de la recherche. Le V.-p aux finances a travaillé sur la subvention annuelle des associations, le projet de l'amélioration des meubles à la Maison Marie Sirois est en cours. Le secrétaire général a fait des suivis sur le comité de suivi des CCC et du comité de la FESP. La V.-p aux affaires internes a fait des suivis pour le sondage annuel et pour les activités de la rentrée. Le V.-p aux affaires externes a travaillé à entre autres sur l'AFE. La V.-p aux droits étudiants a travaillé fort pour accompagner les membres et pour procéder à l'embauche de l'employé.e pour les droits étudiants. Pour terminer, il va y avoir une assemblée générale extraordinaire sur la motivation des règlements généraux.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Démission au CA

Le secrétaire général informe le CA de la démission de Julien Fouquet Asselin du conseil d'administration.

6.2. Rapport du comité de suivi des CCC

Le secrétaire général demande au CA d'entériner l'élection de Marie-Ève Rioux Massie sur le comité équité, diversité et inclusion (EDI).

Adopté à l'unanimité

6.3. Rapports mensuels du comité exécutif

Résolution n° 5

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que les rapports mensuels du comité exécutif soient adoptés par le CA.

Adopté à l'unanimité

7. AFFAIRES FINANCIÈRES

7.1. Adoption de l'état des résultats, du suivi budgétaire et du bilan- Décembre 2019

Résolution n°6

Il est proposé par : Nathaniel Morin

Appuyé par : Nicolas Pouliot

Que le suivi budgétaire, l'état des résultats et le bilan de décembre 2019, qui ont été audités par le CVI soient adoptés.

Adopté à l'unanimité

7.2. Subvention annuelle aux associations

Résolution n°7

Il est proposé par : Nathaniel Morin

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que la répartition de l'enveloppe budgétaire des subventions annuelles aux associations, d'un montant de 36 725,56\$, soit adoptée.

Adopté à l'unanimité

7.3. Politique de cotisation dédiée et modification de l'article 13 des RG.

La modification de l'article 13 des règlements généraux se fera en deux temps :

Résolution n°8

Il est proposé par : Nathaniel Morin

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que la nouvelle politique de cotisation dédiée de l'AELIÉS soit adoptée et qu'elle entre en vigueur dès le 16 Janvier 2020.

Adopté à l'unanimité

L'article 13 dans sa version actuelle se présente ainsi : les membres paient une cotisation de seize dollars et cinquante cents (16,50\$) à l'AELIÉS pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été.

À cette cotisation, s'ajoutent les cotisations dédiées suivantes :

Les membres paient une cotisation dédiée de deux dollars (2.00\$) à la radio étudiante CHYZ pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été. Cette cotisation est remise à la COMÉUL et administré par celle-ci.

Les membres paient une cotisation dédiée d'un dollar (1.00\$) à au journal étudiant Impact Campus pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été. Cette cotisation est remise à la COMÉUL et administré par celle-ci.

À présent, l'article 13 dans sa version modifiée se présente de la manière suivante : Les membres paient une cotisation de seize dollars et cinquante cents (16,50\$) à l'AELIÉS pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été. À cette cotisation, s'ajoutent les cotisations dédiées suivantes : Les membres paient une cotisation dédiée de deux dollars (2.00\$) à la radio étudiante CHYZ pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été. Cette cotisation est remise à la COMÉUL et administré par celle-ci.

Les membres paient une cotisation dédiée d'un dollar (1.00\$) à au journal étudiant Impact Campus pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été. Cette cotisation est remise à la COMÉUL et administré par celle-ci.

Par ailleurs, la gestion, l'ajout, la modification et le retrait des cotisations dédiées doivent être fait en respect de la politique de cotisation dédiée de l'AELIÉS. La vice-présidence aux affaires financières et au développement en assure le respect.

D'où la proposition suivante :

Résolution n°9

Il est proposé par : Nathaniel Morin

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que la modification à l'article 13 des Règlements généraux soit adoptée et que soit ajouté le texte suivant:

La gestion, l'ajout, la modification et le retrait des cotisations dédiées doivent être fait en respect de la politique de cotisation dédiée de l'AELIÉS. La vice-présidence aux affaires financières et au développement en assure le respect.

Adopté à l'unanimité

7.4. Projet d'amélioration ergonomique de la Maison Marie-Sirois

Résolution n°10

Il est proposé par : Nathaniel Morin

Appuyé par : Richenel Ostiné

Que le conseil d'administration autorise un budget de 8 309,77\$ pour le projet d'amélioration ergonomique de la maison Marie-Sirois.

Adopté à l'unanimité

8. AFFAIRES INTERNES

8.1. Café Fou AELIÉS

La présidence informe le CE que le comité directeur du Fou-AELIÉS a procédé à l'inventaire du Fou. Aucune anomalie n'a été relevée à ce niveau. Par rapport à l'offre alimentaire, le fou a acheté une machine à Panini. Un test a été réalisé. Les Paninis seraient servis à partir de 16 heures. Par ailleurs, depuis qu'on a une terrasse, l'Université nous avait envoyé une facture, une augmentation de 8.000 dollars a été contestée. Nous avons été voir l'université par rapport à cet avenant. L'administration a dit que c'était une erreur. On est donc passé à un avenant de 4.000 dollars. La V.-p aux affaires internes est en train de monter une programmation pour le Fou avec des Pop-quiz et un karaoke.

8.2. Chaire publique et concours Néo

La V.-p aux affaires internes informe le CA que le nouveau de Néo vient de connaître une nouvelle vidéo. Il y aura un appel à candidature pour les facultés à cet effet. Test de classement français.

8.3. Présentation des résultats du sondage annuel.

Pour le sondage annuel, il y avait beaucoup de questions. On va présenter 3 faits saillants. Par rapport à la question si vous avez déjà communiqué avec l'AELIÉS, 40 % ont répondu oui et 60 % ont répondu non.

Par rapport à la question avez-vous déjà participé à un événement de l'AELIÉS, 50 % ont répondu oui. Il y a aussi des services qui sont ressortis constamment, dont l'ASEQ. Le rapport santé-psy est apparu comme l'enjeu le plus important pour les étudiants, il y a aussi la rédaction, l'encadrement présente également un enjeu pour nos membres. Pour l'ASEQ, il y avait des questions plus spécifiques pour savoir si on bénéficiait et si on n'en bénéficiait pas. Il y a aussi les programmes d'aides en santé mentale, par rapport au service d'aide juridique, les gens étaient assez partagés.

Par rapport à la question : connaissez-vous les manières de vous impliquer à l'AELIÉS, les gens étaient surtout intéressés aux différents comités.

8.4. Forum du 29 février :

Résolution n°11

Proposé par Charlotte Barry

Appuyé par Nicolas Pouliot

Que l'ordre du jour du forum du 29 janvier 2020 soit le suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Points décisionnels
 - 4.1. Révision des règlements et statuts de l'Université Laval
 - 4.2. Sensibilisation contre le plagiat à l'Université Laval
5. Affaires nouvelles (Varia)
6. Date du prochain Forum
7. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

8.5. Retour sur le plan d'action 2019- 2020

La présidence informe le CA que le comité exécutif s'est réuni lundi dernier pour un camp de réflexion de mi-mandat. La présidence a fait un retour sur les actions qui n'ont pas été complétées et sur les actions qui ont été complétées dans le plan d'action 2019- 2020.

9. AFFAIRES EXTERNES

- 9.1. **Avis sur l'implication des établissements financiers dans l'attribution et la gestion des prêts étudiants.**

Résolution n°12

Proposé par Jason F. Ortmann

Appuyé par Karine Denis

Que soit adopté l'avis modifié sur l'implication des établissements financiers dans l'attribution des prêts étudiants.

Adopté à l'unanimité

9.2. Transparence

Une demande de huis clos a été demandé par Samuel Yergeau et appuyé par Karine Denis.

La levée du huis clos a été proposé par Jérémy Bernard et appuyé par Josyane Turgeon.

Résolution n°13

Les propositions suivantes ont été adoptées concernant les points transparence.

Que l'AELIÉS boycotte la table de concertation en développement durable si l'université n'accepte pas de revoir le plus rapidement possible les pouvoirs qui lui sont attribué

Que l'AELIÉS boycotte le comité en investissement-responsable de l'université

Que l'AELIÉS informe ses membres du manque de transparence de l'UL quant aux décisions prises liées aux enjeux de développement durable, aux affaires académiques et étudiantes.

Adoptés à l'unanimité

10. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

11. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Le 29 janvier il y aura belle cause pour la cause. On aura besoin de bénévoles. Nous participerons à cette activité pour venir en support au centre d'aide aux étudiants. Il y aura des turcs à distribuer ce jour-là. Inscrire si on rédigeait la semaine prochaine. Vendredi 1er Février Karaoke au Fou. Pop-Quiz par rapport à l'histoire des noirs et la Journée de la recherche le 20 mars 2020.

12. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

Le V.-p aux finances a fait un retour sur les FIE.

13. DATE DU PROCHAIN CA 12 FÉVRIER 2020

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 HEURES 38)

Richenel Ostiné

Secrétaire général

Nicolas Pouliot

Président